

EDITORIAL

par André Kovacs

Concilier l'homme et la nature

Bien sur, nous souhaitons tous vivre dans un cadre de qualité environnementale qui soit respectueux des trois fondements de la Loi Littoral que sont l'Aménagement, la Protection et la Mise en valeur du territoire.

L'objectif commun aux élus et aux habitants de notre commune doit être la conciliation.

Il faut mieux délimiter les espaces dunaires, les vraies zones humides et les zones pouvant être urbanisées.

Ce travail prioritaire est de la responsabilité de nos élus en vue de l'élaboration du prochain Plan Local d'Urbanisme.

Le développement démographique est la première condition d'un développement économique et l'accroissement de la population d'une commune est lié à son attractivité environnementale et à sa capacité d'offrir des habitats diversifiés à proximité de la nature.

Dans cet esprit, notre association a voulu apporter sa contribution à la mise au point du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) en rédigeant une note d'éclairage pour le nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Cucq Trépied Stella-Plage pour lequel le Préfet du Pas-de-Calais a demandé l'ouverture d'une concertation avec les forces vives de la commune.

Une vision générale des projets d'urbanisme et une gouvernance globale par une politique publique cohérente et équitable pour tous sont devenues indispensables pour l'aménagement et le développement durable de notre territoire.

L'avenir de la commune et de sa population en dépend largement.

Quel avenir pour notre territoire de Cucq Trépied Stella-Plage ?

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la réunion organisée le 1^{er} mars 2012 en Mairie de Cucq par l'association « Cucq Trépied Stella 2020 » et son président André Kovacs.

L'avenir du territoire doit être un objectif collectif prioritaire sous la responsabilité des élus municipaux. Il est temps de mettre fin au dialogue de sourds avec les administrations qui veulent décider à la place des élus.



Premier Objectif atteint : Un nouveau Plan Local d'Urbanisme est à élaborer dans la concertation locale par décision du Préfet.

Ce que nous voulons au nom de la population : Mettre en valeur et en vie le territoire de Cucq Trépied Stella-Plage.

Cinq propositions à partir du constat de la situation existante :

1. **Viser** ensemble les 3 objectifs de la Loi Littoral, Aménager, Protéger et Mettre en valeur le Littoral,
2. **Vouloir** assurer une cohérence territoriale autour des multiples atouts de la commune,
3. **Développer** le partenariat institutionnel en direction et au profit de notre territoire,
4. **Se donner** des objectifs immédiats,
5. **Rassembler** les forces vives autour du projet de mise en valeur et en vie du territoire.

Douze pôles-sources de vie économique « quatre saisons » de la commune (3 à Stella et 9 à Cucq Trépied) qu'il faut aménager et mettre en valeur.

La concertation locale avec les élus doit faire l'objet d'un engagement fort de la part des intervenants concernés pour que le nouveau Plan Local d'Urbanisme redonne confiance et espoirs pour les décennies à venir.

Un nouvel espoir pour les habitants et les propriétaires qui étaient venus voir Monsieur Léonce Deprez pour lui dire leur émotion et leur inquiétude de voir leurs terrains devenir inconstructibles.

Le député honoraire présent, Monsieur Léonce Deprez : « *Je salue le travail fait par l'association, pour l'avenir de la population, pour la valorisation de nos territoires, pour la démocratie* ». Il ajoute en s'adressant avec fougue aux élus cucquois en évoquant le sens de la démocratie : « *C'est à vous de vouloir, c'est vous qui avez le manche. Personne ne comprend le caractère inéquitable du SAGE (*) et la délimitation des zones humides, au détriment de l'intérêt général et du bien commun. Aux côtés de la station du Touquet, Cucq Trépied Stella représente un territoire d'avenir. Il s'agit de le mettre en valeur pour l'avenir.* ».

(*) Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche

Merlimont-Ville, aménagements nouveaux et poursuite de l'urbanisation

Le quartier de Merlimont Ville est en profonde restructuration avec de nombreux aménagements nouveaux et la poursuite de l'urbanisation dans des secteurs vierges hors agglomération et sans contraintes liées aux « zones humides » :

- nouvel ensemble commercial
- nouvelle école
- nouvelle gendarmerie
- arrivée du tout-à-l'égout
- enfouissement des réseaux
- réaménagement du carrefour avec un nouveau rond-point
- réfection de la Poste
- lotissement nouveau de 42 logements « écologiques » en ossature bois
- création d'un rond-point au niveau du magasin Leroy-Merlin, etc

Merlimont n'a pas les mêmes contraintes « zones humides » que Cucq et Trépiéd

Merlimont ne semble pas avoir été confrontée aux mêmes limitations « zones humides » pour ses terrains constructibles, contrairement à sa voisine « Cucq Trépiéd Stella-Plage » qui connaît de grosses difficultés avec le SAGE* pour sortir tous les terrains constructibles communaux ou privés de la délimitation des zones humides.

La raison est simple. Merlimont a mis en place, depuis longtemps, un service d'urbanisme habilité à instruire les dossiers d'urbanisme.

Elle a ainsi davantage de marges de manoeuvre et d'autonomie en matière d'aménagements et d'urbanisme que sa voisine de Cucq qui n'a pas fait la même démarche.

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche

Ce développement socio-économique de l'urbanisme de la commune de Merlimont, c'est aussi parce qu'elle a su se battre pour faire valoir auprès du SAGE et des services de l'Etat sa propre délimitation des zones humides et sauver ainsi de grands espaces à urbaniser.

CONSTRUCTION DE 42 LOGEMENTS EN OSSATURE BOIS COMMUNE DE MERLIMONT (62155)



Ce nouveau lotissement « hors agglomération » est situé à proximité de la gendarmerie de Merlimont, face à Leroy-Merlin, à la limite de la zone de protection spéciale des oiseaux et de la zone naturelle des Marais de Balençon



*Permis d'aménager délivré le 19/10/2010,
Surface Hors Œuvre Nette de 8513 m²,
16 lots sur un terrain d'une superficie de 28379 m²*

Il ne s'agit pas de « bétonnage » forcené ou irréfléchi mais d'une réelle mise en valeur et en vie de ses territoires, en créant de nouveaux commerces, de nouvelles structures comme une école et des services publics et en accueillant de nouveaux habitants et leurs enfants.

Un exemple dont la commune de Cucq Trépiéd Stella-Plage pourrait s'inspirer, dans la concertation entre ses élus et la population.

Une nouvelle délimitation des zones humides à Cucq et Trépiéd mais des retards dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

En application de l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2011 approuvant le SAGE de la Canche, la commune de Cucq Trépiéd Stella-Plage doit procéder à une évaluation environnementale de son Plan Local d'Urbanisme comprenant **un travail approfondi sur la délimitation des zones humides à l'échelle communale.**

Un marché a été passé avec la Sté ANTEA GROUP pour des études scientifiques complémentaires sur 11 zones pour un montant total de **39 719 €**. Pourquoi 11 zones et pas la totalité ?

Car plusieurs dizaines de propriétaires (privés et commune) sont concernés par cette nouvelle délimitation des zones humides, en particulier ceux qui se sont inquiétés pour leurs terrains en faisant part de leurs observations lors de l'enquête publique du SAGE en décembre 2010 et sur le registre PLU toujours disponible en mairie de Cucq.

Nous avons demandé à la commune et aux Autorités préfectorales que **l'évaluation environnementale porte sur l'ensemble du territoire** afin de définir une nouvelle délimitation réelle des zones humides, cohérente et équitable pour tous.



En présence de conseillers municipaux, la Sté ANTEA GROUP procède aux inventaires floristiques et effectue des sondages pédologiques sur un secteur qui avait été identifié comme étant une zone humide potentielle par le Syndicat Mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche (SAGE).

Résultat : Ce secteur de plus d'un hectare n'est pas humide !!

La chaussée du Boulevard Labrasse devient dangereuse

Le dossier de la 2^{ème} tranche du bd Labrasse, entre la place Jean Sapin et la place de l'Etoile, est toujours dans l'attente de la décision du Conseil Général, s'agissant d'une route départementale.

Vu l'état de dégradation de cette route, inacceptable pour une station touristique accueillant plus de 30000 personnes en été, la proposition d'une réfection de la chaussée dans l'attente de la réalisation de la 2^{ème} tranche a été écartée par le Conseil Général (annonce faite lors du conseil municipal du 9 avril 2012).

Faudra-t-il un accident grave de circulation ou de personnes sur cette chaussée dégradée, empruntée par des personnes à mobilité réduite et des mamans avec poussettes, pour que les pouvoirs publics s'y intéressent et agissent enfin ?

Nouvelle surtaxe sur l'eau

Le budget de fonctionnement de l'eau étant déficitaire à cause des travaux de modernisation des réseaux, le conseil municipal du 9 avril 2012 a voté une nouvelle surtaxe du prix de l'eau qui viendra s'ajouter à la surtaxe de 0,30 €/m³ appliquée depuis 2009.

Pourquoi cette nouvelle surtaxe alors que la commune avait décidé de baisser le prix de l'eau à partir de 2013 ? (cf : délibération du conseil municipal du 27 mars 2009).

Assainissement collectif

Le maire de Cucq a annoncé que le boulevard des Etats-Unis serait réalisé au titre du programme pluri annuel 2013-2015 entre l'avenue du Golf et la place Royale à Stella.

C'est peu. Il faut espérer qu'il y aura d'autres voies publiques à équiper en tout à l'égout en 2013-2015 !

Collecte des déchets

La collecte des déchets verts a repris, les mardis à Stella-Plage et les jeudis à Cucq et à Trépiéd. Les habitants peuvent se procurer des sacs de collecte des déchets verts en papier et biodégradables, pouvant être mélangés aux déchets sans problème pour le processus de compostage - **déchets verts** : tontes de pelouse, **déchets d'élagage des arbres**, matières organiques d'origine végétale, sciure de bois.

Les sacs sont disponibles **en mairie**, au service Urbanisme, en présentant un justificatif de domicile.

Centre de loisirs en été

Le centre de loisirs fonctionnera du 9 juillet au 17 août dans les locaux de l'école du Grand Bleu de Stella, avec une capacité d'accueil limitée à 96 enfants, prioritairement de la commune.

Inscriptions ouvertes en mai et juin.

Opalopolis, un parc de développement durable

Ce projet, initié depuis une dizaine d'années, a pour objectif de créer un parc pour les activités de hautes technologies, une pépinière d'entreprises et des habitats H.Q.E., créateur d'emplois.

Le parc Opalopolis, conçu pour répondre aux besoins du nouveau siècle, doit être un pôle de développement durable de la Côte d'Opale Sud et de rayonnement européen.

Ce parc est appelé à avoir un succès environnemental par la qualité de sa situation géographique, du niveau de la RN 39 jusqu'aux hauts d'Etaples donnant ainsi une vue superbe sur l'estuaire de la Canche et les bas-champs de Cucq Trépiéd et de Saint-Josse Villiers.

Il doit devenir un atout commun à l'ensemble des communes pour assurer des emplois à la population des communes et mettre à profit les qualités professionnelles et humaines de notre main d'œuvre locale.

Le port d'Etaples va changer de visage

Les travaux sont en cours : rénovation de la maison du port, nouvelle piste cyclable longeant le port jusqu'au « Pont Rose », cheminement piétonnier pour découvrir les bords de la Canche, création d'un nouveau bâtiment avec plusieurs commerces et aménagement de nouveaux étals de pêcheurs. **Coût total : 12 à 15 millions d'€uros**

L'urbanisation du Grand Site des Caps autorisée par le tribunal administratif

L'association écologiste « SOS baie de Slack », s'oppose à la commune de Tardinghen (*entre le Cap Gris-Nez et Wissant*), une des huit communes du Grand Site, qui ne tient pas à mettre l'endroit sous cloche et qui a accordé onze permis de construire dans un de ses hameaux.

En première instance : « *Le tribunal a considéré que la zone n'était pas urbanisée et qu'elle était donc inconstructible au regard de la loi* » donnant ainsi raison à l'association SOS baie de Slack.

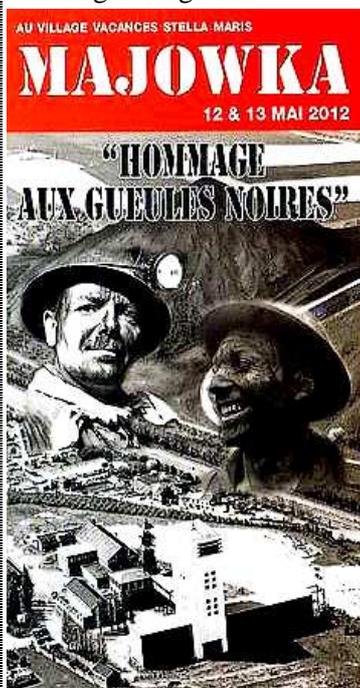
Mais en appel de ce jugement, les juges ont donné raison au maire de Tardinghen : « *Le tribunal a considéré que les permis de construire délivrés n'étaient pas dans le périmètre du site classé des caps* ». En revanche, la cour administrative d'appel ne fait pas référence au fond de l'affaire et la violation de la loi littoral.

Ce jugement faisant référence à l'implantation géographique de nouvelles constructions par rapport au **périmètre d'un site classé** pourrait faire jurisprudence, notamment sur nos communes littorales hors sites classés.

Dont acte pour Cucq Trépiéd et Stella-Plage en particulier.

Le « pique-nique » polonais, un rendez-vous incontournable en mai à Stella-Maris

Les 12 et 13 mai 2012, le village vacances Stella-Maris organise son traditionnel **Majowka** annuel et rend hommage aux gueules noires.



Au programme : déjeuners dansants, stands charcuterie et pâtisserie, spécialités polonaises, artisanat, souvenirs de la mine, conférences et expositions

Informations & Renseignements
STELLA-MARIS
 376 rue Baillarquet - 62780 STELLA-PLAGE
Tél. 03 21 94 73 65

Monique Delannoy

L'essor inachevé de Stella-Plage

La réussite de la relance de Stella-Plage, immédiatement après-guerre, est due à l'arrivée massive des travailleurs des industries minières et textiles du Nord Pas-de-Calais.

Les mineurs prenaient leurs congés à Malo-les-Bains avant de découvrir Stella-Plage, son air iodé bon pour la santé, et d'y investir.

La volonté des « pionniers » de l'institution Stella-Maris, dès les années 50, a été d'accueillir les familles polonaises en créant les structures résidentielles sous tentes des surplus U.S., une église où les messes sont célébrées en polonais et, bien sur, pour respecter la tradition, le bal polonais et son ambiance si particulière.

Stella-Maris poursuit son expansion touristique en s'ouvrant au grand public, aux écoles et aux entreprises.

Mais à Stella-Plage, cet essor est retombé. Beaucoup de commerces et d'artisans ont disparu. Il y a un goût d'inachevé, principalement vers le front de mer et à la périphérie de la station.

J'ai connu « *La Cave à Jacky, Chez Yvette, le Miami, l'Escale, le Gorille, le cinéma Stelliana, le mini-golf, des cafés animés qui tournaient bien, des hôtels et des restaurants renommés, un artisanat florissant, etc.* ».

Je revois : « *Les animations proposées par le Syndicat d'initiative, les courses à sacs, les courses de garçons de café, les courses à baudets, les défilés, les fanfares organisés par Monsieur Roland Pochet* ».

Et je me pose la question : « *Est-ce que Stella-Plage manquerait aujourd'hui d'ambition économique, touristique et sociale ?* ».

Max Pantigny

Comité de Rédaction

André KOVACS - Directeur de publication
 Monique DELANNOY - monique.delannoy2@orange.fr
 Michéline DUBROMEL, Vincent DUBROMEL,
 Max PANTIGNY, Claude LEJEUNE, André LANOY,
 Ghislain SEILLIER
Faites nous parvenir vos messages, articles et avis

L'Avenir Stellien - Association Cucq Trépiéd Stella 2020

Chez André KOVACS 357 avenue du Château d'eau 62780 Cucq Stella
Tél. & Fax : 03 21 09 66 64 Portables : **06 03 24 57 25 / 06 80 35 10 62**
Courriel : cts2020@orange.fr Site : **http://www.cts2020.fr**
 Tous droits de reproduction réservés. **I.P.N.S. / Dépôt légal : Trimestriel**